

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Autocar	SWISSCAR		H 83/38 - 22 places		1959	2 9 1 9	
Caractéristiques "H 83/38" s.plaquette constructeur à droite vers marchepied. - Exécution à 23							
places = 3 à l'avant et 5 rangées à 4 places		Carburant macout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis SWISSCAR = Ramseier u. Jenzer AG, Bern und Gebr. Tüscher & Co, Zürich							
N° du châssis frappé à droite à l'arrière s.longeron et s.plaquette à dr.vers marchepied							
N° du moteur frappé à gauche s.partis sup.bloc-mot.et à dr.à l'AV s.bloc-moteur et s.plaquette							
Type du moteur 346 FR - P 6 V - à injection PERKINS-Aeroflow							
Position du mot. arrière Frein-moteur sur échappement PERKINS							
Cylindrée	4'733 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission méc.synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 7'650	
Refroidissement	sau	Nombre vit. avant 4 x 2 *)		Crochet de rem.		Largeur **) 2'300	
Entrainement	s.roues AR	Vitesse en 1° 9		Voie avant 1'770		Hauteur 2'720	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 82		Voie arrière 1'770		Empattement 3'800	
Nombre de pneus	5	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,55/15,90		Porte à faux arr. 2'540	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne av.servo à air comprimé s.toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	1'170	3'870	5'040	Dimension	7.50x20	7.50x20	Longueur
Charge utile	517	1'093	1'610	Charge pneu	1'700	1'700	Largeur
Total	1'687	4'963	6'650		MICHELIN X		Hauteur
Gar. de fabr.	4'350	7'150	7'200				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2	Porte à faux arr.
Direction: position à droite ou à gauche - avancée				Marque du moteur		PERKINS (F)	C.V. frein 85
Alésage		88,9		Course		127	C.V. impôts 24,109
Forme de la carrosserie autocar							
Nombre de places: total		23 (avant 3 milieu arr. 5 x 4.)		Places debout			
Siège arrière				Side-car			

4/ clignot.av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ BOSCH A 1210	Indicateurs de direction	AV= alternatifs (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	AR= comb.avec feux AR et stop (rouge)	
Feux de position	2/ dans les phares +)	Essuie-glace	2/ à commande pneumatique
Phare brouillard	2/ dans pare-chocs (jaune)++)	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrières	2/ comb.av.f.stop et clignot.	Rétroviseur	2/ à l'extérieur de ch.côté
Réflecteurs	2/ comb.av.f.AR +++)	Indicateur de vitesse	1/ échelle km/h
Feu stop	2/ comb.av.f.AR et clignot. (rouge)	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, seulement pr.plaque normale		
Phare marche arrière	1/ à droite par interrupteur d'allumage et m.AR		
Équipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	84 dB à 2'400 t/min		

Observations et exceptions

- \*) Pont arrière : EATON à double démultiplication à commande pneumatique.
- \*\*) Largeur totale : 2'300 mm.- N'est admis à circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur.
  
- + ) Feux de position : En plus 4 feux de gabarit = à l'AV 2 (blanc) - à l'AR 2 (rouge).
- ++) Phares brouillard : Doivent être montés à 400 mm maximum du profil extérieur du véhicule.
- +++ ) Réflecteurs : Sont montés séparément à maximum 800 mm depuis le sol.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, le 17. 6. 59

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Autocar		SWISSCAR		H 83/38 - 22 places		1959	2 9 1 9
Caractéristiques "H 83/38" s.plaquette constructeur à droite vers marchepied. - Exécution à 23 places = 3 à l'avant et 5 rangées à 4 places Carburant macout/diesel. Nombre de cylindres 5							
Constructeur du châssis SWISSCAR = Ramseier u. Jenzer AG, Bern und Gebr. Tüscher & Co, Zürich							
N° du châssis frappé à droite à l'arrière s.longeron et s.plaquette à dr.vers marchepied							
N° du moteur frappé à gauche s.partie sup.bloc-mot.et à dr.à l'AV s.bloc-moteur et s.plaquette							
Type du moteur 346 FR - P 6 V - à injection PERKINS-Aeroflow							
Position du mot. arrière Frein-moteur sur échappement PERKINS							
Cylindrée 4'733 cm³ Frein de remorque						Dimensions ext. en mm	
Temps 4 Transmission méc.synchron. Treuil/Cabest.						Longueur 7'650	
Refroidissement eau Nombre vit. avant 4 x 2 *) Crochet de rem.						Largeur **) 2'300	
Entraînement s.roues AR Vitesse en 1 <sup>re</sup> 9 Voie avant 1'770						Hauteur 2'720	
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 82 Voie arrière 1'770						Empattement 3'800	
Nombre de pneus 5 Bloquage différentiel Diam. de braq. 17,55/15,90						Porte à faux arr. 2'540	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne av.servo à air comprimé s.toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm:
A vide	1'170	3'870	5'040	Dimension	7,50x20	7,50x20	Longueur
Charge utile	517	1'093	1'610	Charge pneu	1'700	1'700	Largeur
Total	1'687	4'963	6'650		MICHELIN X		Hauteur
Gar. de fabr.	4'350	7'150	7'200				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes 2	
Direction: position à droite ou à gauche - avancés						Porte à faux arr.	
Direction: position à droite ou à gauche - avancés				Marque du moteur PERKINS (P)		C.V. frein 85	
Alésage 88,9			Course 127			C.V. Impôts 24,109	
Forme de la carrosserie autocar							
Nombre de places: total 23		(avant 3		milieu		arr. 5 x 4 )	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ BOSCH A 1210	Indicateurs de direction	AV= alternatifs (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux	AR= comb.avec feux AR et stop	(rouge)
Feux de position	2/ dans les phares	+	Essuie-glace 2/ à commande pneumatique
Phare brouillard	2/ dans pare-chocs (jaune)++	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ comb.av.f.stop et clignot.	Rétroviseur	2/ à l'extérieur de ch.côté
Réflecteurs	2/ comb.av.f.AR	+++	Indicateur de vitesse 1/ échelle km/h
Feu stop	2/ comb.av.f.AR et clignot.	(rouge)	Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, seulement pr. plaque normale		
Phare marche arrière	1/ à droite par interrupteur d'allumage et m.AR		
Équipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	84 dB	à 2'400 t/min	

Observations et exceptions

- \* ) Pont arrière : EATON à double démultiplication à commande pneumatique.
- \*\* ) Largeur totale : 2'300 mm. - N'est admis à circuler que sur le réseau routier couvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur.
- + ) Feux de position : En plus 4 feux de gabarit = à l'AV 2 (blanc) - à l'AR 2 (rouge).
- ++ ) Phares brouillard : Doivent être montés à 400 mm maximum du profil extérieur du véhicule.
- +++ ) Réflecteurs : Sont montés séparément à maximum 800 mm depuis le sol.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, le 17. 6. 59

La Commission d'expertise-type